



Permis B – AAC – Supervisée  
Automatique – remise à niveau  
Permis moto – scooter – 125cm3

## FORMATION

## Permis AM

- ✓ Avoir 14 ans révolus le jour de la formation AM
- ✓ Etre titulaire de l'Attestation Scolaire à la Sécurité Routière 1 ou 2 ( A.S.S.R )

### Pièces à fournir pour la constitution de votre dossier :

- Adresse mail + numéro de portable
- 1 code photo numérique
- Photocopie recto verso de la pièce d'identité du demandeur.
- Photocopie recto verso de la pièce d'identité du représentant légal pour les mineurs +attestation d'hébergement + justificatif de domicile daté de moins de 6 mois.
- Justificatif de domicile daté de moins de 6 mois au nom du demandeur pour les majeurs
- Autorisation parentale délivrée par nos soins
- 1 photocopie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté ( J.D.C ) pour les personnes âgés entre 17ans et 25ans.
- 1 photocopie de l'A.S.S.R 1 ou 2

21 Rue Maréchal Joffre – 56700 HENNEBONT – Tél : 02.97.36.59.09 ou 06.23.19.72.61

Mail : [erwannrieux56700@gmail.com](mailto:erwannrieux56700@gmail.com)

Site internet : [www.erieux.com](http://www.erieux.com)

Siret : 828 546 150 00016 – Agrément : E1705600030

